

Art 4. Travaux de maintenance des promenades 352.575^{fr} au lieu de 300.000^{fr}

Art 5. Travaux d'aménagement du jardin d'enfants (Jardin de Parc)

150.000^{fr} au lieu de 100.000^{fr}

Art 6. Dépenses imprévues

47.884^{fr} au lieu de 150.459^{fr}

4) Adopte le compte administratif de la taxe de séjour pour 1958 se montant en recettes à 1.154.311^{fr} et en dépenses à 70.250^{fr}.

5) Adopte le compte administratif de la chambre climatique présentant un excédent de recettes 280.579^{fr}.

6) Adopte l'état de prévisions d'emploi de la taxe de séjour pour 1954 se montant tant en recettes qu'en dépenses à la somme de 1.538.055^{fr}.

7) Adopte le budget 1954 de la Chambre Climatique se montant tant en recettes qu'en dépenses à la somme de 580.579^{fr}.

8) Fêtes de la Saison 1954. M. le Déput. Yvaine expose l'ensemble du

programme des fêtes tel que l'ont accepté la Commission des Fêtes et la Commission des Finances.

Quatre manifestations sont prévues:

1) La Cavalcade. La cavalcade doit faire place à quelque chose

de nouveau: chars vivants des provinces: Amis,

Saintonge, Alsace, char du pineau, des huitres etc... avec le concours de

groupes folkloriques, et les enfants des écoles. Ce défilé pourrait avoir lieu

au début de juillet et être groupé avec la fête du Franc Pineau et

l'ouverture de la Foire Exposition.

La Ville est décidée à faire un effort maximum de l'ordre

approuvé le 4-11-54
54014

approuvé le 4-11-54
54015

approuvé le 4-11-54
54016

approuvé le 4-11-54
54017